

D. AZRIA, Président
president@sfro.fr

Comité exécutif :

D. AZRIA, Président
C. CHARGARI, Secrétaire Général
J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président
E. MONPETIT, Président SNRO
N. POUREL, Trésorier

Bureau élu :

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)
C. CHARGARI (Villejuif)
A. DUCTEIL (Bayonne)
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)
C. HENNEQUIN (Paris)
I. LATORZEFF (Toulouse)
T. LEROY (Valenciennes)
F. LORCHEL (Macon)
C. SIRE (Lorient)
V. VENDRELY (Bordeaux)

Administration :

Assistante Coordinatrice

Emilie BAYART
secretariat@sfro.fr
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Béclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO
Du jeudi 26 janvier 2023
de 11h00 à 16h00

Réunion hybride distancielle/présentielle au
Centre Antoine Béclère,
47 rue de la Colonie,
75013 Paris

Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, T. Leroy, J.J. Mazon, E. Monpetit (SNRO), N. Pourel, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart

Invités : P. Giraud, L. Ollivier (SFjRO), V. Marchesi (SFPM), S. Supiot, A. Chouzenoux (MCI) et Caroline Gillig (MCI).

Excusé : J.L. Lagrange et F. Lorchel,

1. Congrès SFRO

Stéphane Supiot, présidente du conseil scientifique 2022, et A. Chouzenoux (MCI) font le point sur congrès SFRO2023. A. Chouzenoux présente Caroline Gillig qui sera en charge du secrétariat scientifique du congrès. Il fait le point sur le cahier des charges du site et de la plateforme en cours de construction pour le congrès SFRO2023. Il est rappelé que les sessions peuvent être notées et qu'il faut inviter l'audience à le faire en ligne pendant ou à l'issue de la session.

Il est également indiqué qu'un temps d'hommage à F. Eschwege sera prévu.

A. Chouzenoux revient également sur le développement commercial qui reste équivalent avec quelque adaptation dû au lieu de l'exposition. Par ailleurs, bien que la tendance soit plutôt à leur disparition, la question a été posée de pouvoir réintroduire des poster dans l'exposition.

S. Supiot présente le projet de programme avec les différentes sessions envisagées. Le contenu définitif des sessions est presque finalisé et les orateurs potentiels ont commencé à être contactés.

Le bureau réfléchit également aux possibles récipiendaires de la Médaille SFRO.

Enfin, Thomas Leroy indique que dû à la délocalisation du congrès cette année, la formation AFCOR sera découplée et organisée à Paris les 13 & 14 octobre. Le bureau valide la prise en charge des frais d'organisation comme cela est fait chaque année, malgré le décalage temporel.

2. Projets

2.1. « Juisci »

D. Azria revient sur le projet « Juisci » et indique que le contrat va être définitivement signé.

2.2. Réédition RecoRad 2.0

D. Azria indique qu'une réédition de la version papier en français de RecoRad 2.0 a été demandée à Elsevier : 100 nouveaux exemplaires vont être produits pour un coût de 6000€ HT. Ils seront livrés à l'ICM, D. Azria se chargera de les expédier.

3. Affaires internes

3.1. Evaluation Annuelle Emilie Bayart

Afin d'être en conformité avec le droit du travail, D. Azria, a cette année, effectué avec Emilie BAYART un entretien d'évaluation annuel et professionnel. Il sollicite le bureau concernant l'attribution d'une prime annuelle qui est validée à l'unanimité. Le montant et les modalités de versements restent à définir avec N. Pourel, trésorier de la SFRO.

3.2. Elections 2023

Cette année devront avoir les élections du pour le renouvellement du bureau. Au-delà de la nécessité de devoir motiver de potentiels candidats, il est important d'avoir un annuaire à jour, avec le rattachement à un collègue (CHU/CHG, CLCC/ESPIC, libéral) pour pouvoir faire en sorte que les membres de chaque collège ne votent que pour les représentants de leur collège.

4. Affaires en cours

4.1. Partenariat SFRO - Adiresca

D. Azria informe que la convention de partenariat entre la SFRO et l'Adiresca est en cours de finalisation.

4.2. Partenariat SFRO - Industriels

D. Azria indique que l'industriel Bayer vient de signer un contrat de partenariat à hauteur de 30k€ (niveau maximum). L'industriels Janssen et d'autres sont également intéressés et en cours de négociation.

5. Commissions et groupes de Travail

5.1. Groupe Cybersécurité

Philippe Giraud rappelle qu'un groupe « Cybersécurité », dont il est le coordonnateur, a été créé. Ce groupe rassemble une quinzaine de personnes incluant des oncologues radiothérapeutes, des physiciens médicaux, des qualitéiciens, des représentants du ministère, des responsables informatiques de l'AP-HP. Suites aux cyber-attaques récentes, l'objectif de ce groupe de travail est de définir des mesures préventives et correctives efficaces pour faire face à l'augmentation de ce type d'attaque qui ont pour conséquence l'arrêt des traitements pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Ces mesures sous formes de recommandations feront

l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans Cancer/Radiothérapie, si possible avant l'été.

5.2. Commission Recommandations

I. Latorzeff revient sur le travail entamé sur la thématique « prise en charge des patients atteints de cancers métastatiques d'emblée ». Il indique que presque tous les articles sont prêts mais aucune publication ne sera faite tant que la totalité ne sera pas disponible. Il indique également qu'un éditо devra être rédigé.

5.3. Commission médico-judiciaire

Christian Sire et Angélique Duceil reviennent sur le travail effectué concernant le document du « consentement éclairé ». Il rappelle que s'il existe une obligation d'information éclairée du patient, le consentement n'est pas obligatoire. Cependant vis-à-vis de la justice, la question d'un consentement comme en chirurgie se pose. Il indique également que vis-à-vis de la justice, il est indispensable de pouvoir démontrer qu'il existe un circuit de consultation et d'information du patient pour pouvoir justifier d'un nombre de consultation et donc le temps passé avec le patient. Christian Sire et Angélique Duceil présentent le document remanié selon les dernières discussions. Le document est globalement validé. Il reste quelques corrections cosmétiques à effectuer ainsi qu'une clarification concernant les situations de patients sous tutelles ou curatelle. La version définitive sera présentée lors de la prochaine réunion du bureau, le 6 avril prochain.

5.4. Commission médico-économique

N. Pourel revient le travail du Haut Comité à la Nomenclature qui implique la CNAM et la DGOS. C'est la CNAM (sous couvert du ministère) qui définit la méthode : le but est de créer un forfait unique financé à la fois la préparation et les séances avec une nomenclature qui varie en fonction du niveau de technicité.

Pour le moment, les discussions sont très loin des problématiques d'argent. Chaque acte doit être décrit ; la RCMi représentant l'acte pivot.

Les tutelles affichent une volonté d'aboutir rapidement, soit environ 2 ans (temps administratif). Il apparaît nécessaire de se préparer à l'attribution des tarifs qui suivra en fonction de la RCMi qui constituera le panier moyen. La question des simulations non suivies de traitement se pose. Dans certains centres, une imagerie suivie d'un contournage sont systématiquement facturés.

Il est crucial de connaître le coût réel des traitements au moment de l'attribution des tarifs, cela passe par la poursuite de l'étude ESTRO-HERO. N'ayant pu retrouver le contact avec Noémy De Fourny, N. Pourel a fait des demandes auprès de l'ESTRO afin de pouvoir avoir accès aux données de l'étude et la finaliser avec l'aide de Yolande Lievens et de Lionel Perrier (Lyon).

5.5. Commission Internationale

Cyrus Chargari reprend la coordination de cette commission. Suivant la sollicitation de l'ESTRO, cette année, la SFRO prendra un stand pendant le congrès.

En parallèle, suite à la reprise des échanges AROQ par Véronique Vendrely, elle indique qu'elle a pris contact avec des membres de l'AROQ afin de raviver les échanges existants. Elle rappelle qu'un interne est invité au congrès AROQ et à l'inverse, un interne AROQ est invité au congrès SFRO. De plus, il existe une volonté de rattraper l'année perdue.

Le lauréat de la session SFjRO 2022 ira au congrès de l'AROQ qui aura lieu en mai 2023. Le déplacement est pris en charge par la société d'origine ; l'hébergement et l'accès au congrès sont pris en charge par la société accueillante. L'organisation d'un Webinaire en commun avec la SFjRO.

5.6. Groupe Curiethérapie

Jean-Michel Hannoun-Levi revient sur l'avancée des activités de recherche du groupe. La base de données qui concerne la curiethérapie prostate en boost a été soumise par P. Blanchard dans le vert et a été accepté. De même l'article sur l'enquête sur la formation en curiethérapie a été accepté. Les données qui concernent la curiethérapie des cols utérins ou de la verge sont toujours en phase de récupération des données. L'article sur le rattrapage est en cours d'écriture.

Il indique le 13 décembre dernier a eu lieu le webinaire « Prix Jeune Chercheur en Curiethérapie ». Dix -huit abstracts ont été reçus, huit ont été sélectionnés et sept ont été présentés. Deux présentations ont été récompensées par l'offre de l'inscription/transport/hébergement (jusqu'à 1500 €) aux Cours de Curiethérapie de l'ESTRO qui se dérouleront à Bucarest du 11 au 15 Juin 2023 « Comprehensive and Practical Brachytherapy ».

J-M. Hannoun-Levi s'interroge sur la place de la curiethérapie au regard de la révision de la nomenclature en cours. Les membres impliqués dans le processus indiquent que la curiethérapie peut être assimilée à de la radiothérapie interventionnelle qui devrait pouvoir correspondre dans la nomenclature en cours à une technique spéciale.

Dans l'idée d'entamer une démarche du type HERO concernant la curiethérapie dans le but de revalorisation de la discipline. Un questionnaire pour recueillir les données de pratiques est en cours de validation pour pouvoir être finalisé et diffusé. Il sera sous forme d'un fichier de type Excel afin de pouvoir être rempli au besoin par plusieurs personnes tout en permettant une récupération simplifiée des données.

5.7. RadioTransNet

Emilie BAYART fait l'état des lieux de RadioTransNet.

L'INCa a ouvert cette année l'appel d'offre : « Limiter les séquelles de la radiothérapie » dont le budget total s'élève à 5 Millions d'euros et dont les orientations calquées sur les feuilles de routes de RadioTransNet. S'il semble que de nombreux projets aient été déposés, l'INCa n'a pas souhaité divulguer le nombre total de soumissions. Nous savons désormais que 38 projets ont été soumis et évalués. Quatre ont été récompensés : l'un porté par le **Pr Anne LAPRIE** de l'Institut Claudius Regaud à Toulouse sur la neuro-cognition et santé après irradiation pédiatrique, le second déposé par **Fabien MILLIAT** de l'IRSN vise à étudier le décryptage et le ciblage des interactions cellules endothéliales-cellules immunitaires pour limiter la toxicité intestinale radio-induite, le troisième projet, déposé par **Yolanda PREZADO** et soutenu par le CNRS sur la radiothérapie par mini-faisceaux de protons comme nouvelle approche pour réduire les toxicités et le dernier projet a été proposé par le **Pr Renaud DE CREVOISIER** du Centre Eugène Marquis à Rennes sur les modèles multi-échelle prédictifs de toxicités radio-induites ORL en vue d'une radiothérapie personnalisée optimisée.

Le workshop « Recherche Préclinique en Protonthérapie et Hadronthérapie » a eu lieu le 25 novembre au Centre François Baclesse à Caen avec le soutien d'IBA et d'AstraZeneca. Il a été l'occasion de faire le point sur les offres de faisceaux, les possibilités d'accès aux différentes sources ainsi que sur les recherches en cours.

Les projets pour l'année prochaine sont l'organisation d'une conférence RadioTransNet en juin 2023, le développement d'une réflexion sur le financement de temps de faisceau encore mal pris en charge par les financements existants ainsi que sur les offres de formation en radiobiologie qui s'amenuisent, ayant pour conséquence une disparition progressive de l'expertise. Une collaboration renforcée avec le GdR Mi2B est envisagée pour répondre à ces questions.

Enfin, Emilie Bayart revient sur le souhait de la SFBR d'apparaître au même niveau que la SFRO et la SFPM dans les éléments de communication de RadioTransNet. Il est rappelé que RadioTransNet est porté par la SFRO et la SFPM alors que la SFBR, existant depuis un an, n'est pas directement impliquée dans le projet bien qu'ayant été invitée à participer au COPIL. Vis-à-vis de l'INCa et des tutelles, il est important que les éléments communications utilisés ne permettent pas l'ambiguïté sur les rôles de chacune des sociétés dans le fonctionnement du réseau.

6. CNP

Christophe Hennequin, président du CNP d'oncologie auquel est rattaché la radiothérapie, présente les avancées qui concernent l'organisation des audits par les pairs. Les conditions d'audit déjà présentées lors du dernier bureau ont été discutées avec l'ensemble des tutelles lors de la réunion du groupe national de suivi de la radiothérapie du 29 novembre. Depuis le dossier a beaucoup avancé. La DGOS a débloqué une enveloppe de 500k€ pour financer le lancement de la démarche des audits la grille d'audit est presque finalisée. Les centres doivent se préparer à être audités et à devoir payer pour ces audits, comme ils doivent le faire pour certaines démarches relatives à la validation de la qualité des soins.

Il évoque également la recertification. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2023 : chaque radiothérapeute devra être « recertifié » tous les 9 ans. Il indique que rien n'a avancé. En effet, il existe des difficultés pour faire valider les formations « Printemps » et « Radioprotection » de l'AFRCOR par le NDPC.

7. AFCOR

Thomas Leroy confirme les difficultés de validation de certains blocs des formations AFCOR. Il rappelle que le prochain printemps de l'AFRCOR est programmé du 24 au 26 mars 2023 et sera consacré au sein, et que toutes les places ont été réservées. La thématique du « Printemps » 2024 a déjà été définie et sera consacré aux tumeurs ORL.

Il revient sur les webinaires « Cas Pratiques de l'AFRCOR » qui fonctionnent très bien. Le 26 janvier dernier a eu lieu un webinaire sur le poumon et le prochain, programmé le 29 juin, sera consacré à l'oropharynx.

Il indique que les sujets envisagés pour les formations post-congrès de 2023 sont l'audit par les paires et le traitement par stéréotaxie des tumeurs difficiles.

Il indique également que des formations DPC et qualité, à destination des oncologues médicaux, sont toujours à l'étude.

Enfin, il revient sur l'enquête démographique lancée en fin d'année 2022 : 108 centres ont répondu, représentant 674 radiothérapeutes soit près de 74% des effectifs nationaux, **28 postes sont non pourvus, ce qui représente entre 34% et 100% des postes à pourvoir selon les centres.** La questions des départs à la retraite reste en suspens. Il indique que les centres n'ayant pas répondu vont être recontactés.

8. SFjRO

Youssef Ghannam revient sur la qualité de l'organisation des cours de radioanatomie organisés par Véronique Vendrely et Philippe Giraud les 9 et 10 mars prochain. Les prochains cours traiteront des tumeurs digestives et auront lieu à Lille.

Il indique que dans le cadre d'un projet coordonné par le Cancéropôle Ile de France, la SFjRO va développer une application simple dans le but de mettre en relation les internes cherchant un master ou une thèse de science avec les laboratoires de recherche. Cette application sera cofinancée par le Cancéropôle et RadioTransNet.

Il indique enfin que la SFjRO va mettre en place un questionnaire afin d'évaluer les besoins au niveau européens.

9. SNRO

Erik Monpetit indique que le séminaire du SNRO qui devait se tenir en novembre a été reporté au 17 mars 2023 et abordera la nomenclature, le statut des établissements de santé, la radiothérapie adaptative et les problématiques liées aux cyberattaques.

Il alerte sur les investisseurs qui rachètent des établissements sans avoir vraiment constitué d'équipe. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion avec l'ASN le 20 février 2023.

Malgré les déclarations faites lors de la réunion du groupe national de suivi de la radiothérapie de fin 2022, il s'interroge sur les critères nécessaires pour un établissement libéral pour être reconnu comme établissement de santé.

10. Questions Diverses

La SFRO a reçu une demande de soutien à la campagne « Rouge Gorge – cancers VADS. La SFRO valide un soutien à la diffusion et ajoutera cet événement à son agenda et à ses mailings. La SFRO a reçu un courrier concernant le risque pour certains établissements de santé d'être dans des zones de délestages en cas de coupures électriques. Depuis la réception de ce courrier la situation semble s'être améliorée et le risque de coupure est presque nul. Cette alerte ne semble donc plus d'actualité.

LA SFRO a reçu une demande de la part de l'ISRS pour l'aide à la diffusion de l'annonce d'un webinaire se tenant le 28 février, en français. LA SFRO valide le soutien à la diffusion et souhaite se rapprocher de cette société dont la portée est internationale. I. Latorzeff se propose d'assurer ce lien.

La prochaine réunion du bureau est prévue le

jeudi 6 avril 2023